

La Commission des Relations avec les Usagers et de la Qualité de la Prise en Charge

Le décret n° 2005-213 du 2 mars 2005 a mis en place la Commission des Relations avec les Usagers et de la Qualité de la Prise En Charge (C.R.U.Q.P.E.C.)

Celle-ci a pour objectif de veiller au respect des droits des usagers et de faciliter leurs démarches. Elle se réunit une fois par trimestre pour examiner les réclamations des usagers et pour émettre des avis et des propositions afin de contribuer à l'amélioration de la politique d'accueil et de prise en charge des personnes malades et de leurs proches.

Au sein du CH Eure-Seine, elle est composée :

- de son Président : Mme **LEFRANC** Laura, directrice des Affaires Générales, Juridiques et des Relations avec les Patients
- de Médiateurs médicaux :
 - **Site d'Évreux** : Dr **LAPLAGNE** Annick (titulaire), Dr **PAUTHIER** François (suppléant)
 - **Site de Vernon** : Dr **GUETEAU** Nadège (titulaire), Dr **MANKARIOS** Hani (suppléant)
- de Médiateurs non-médicaux : Mme **REIX** Béatrice (titulaire), Mme **BUCOURT** Laurence (suppléante)
- de Représentants des usagers :
 - **M. ALLIX** Hubert, représentant de l'Association Les Papillons Blancs - 06.52.53.18.25 - 09.81.88.62.97
 - **M. DUEZ** Bernard, représentant de l'Alcool Assistance de l'Eure - 06.83.04.19.61 / @ : bcduez@orange.fr
 - **M. DUVAL** René, représentant de l'Association des Paralysés de France - 06.08.43.63.10 / @ : rene.duval0067@orange.fr
 - **Mme RIVEY** Jacqueline, représentant de l'UDAF de l'Eure - 06.31.43.41.53 / @ : jacqueline.27@orange.fr

La composition se complète de la présence de membres invités permanents :

- **Dr FERON Denis**, praticien hospitalier
- **Mme FLAGEOLET** Sarah, directrice des soins
- **Mme GATHION** Claudie, directrice de la qualité

Pour toute demande de dossier médical, réclamation ou demande de rencontre avec un médiateur (médical ou non médical), vous pouvez adresser votre demande auprès de :

CH Eure-Seine
Madame Laura LEFRANC
Direction des Affaires Juridiques
Rue Léon Schwartzberg
27015 Évreux CEDEX
ou nous contacter au 02.32.33.80.05 pour le site d'Évreux
et au 02.32.71.66.05 pour le site de Vernon

Votre réclamation sera, à votre demande, examinée par la C.R.U.Q.P.E.C., qui peut formuler des recommandations en vue d'apporter une solution à votre litige ou vous informer des voies de conciliation ou de recours dont vous disposez.

Vous pouvez consulter sur notre site internet www.chi-eureseine.fr le bilan annuel de la C.R.U.Q.P.E.C.

Le Président